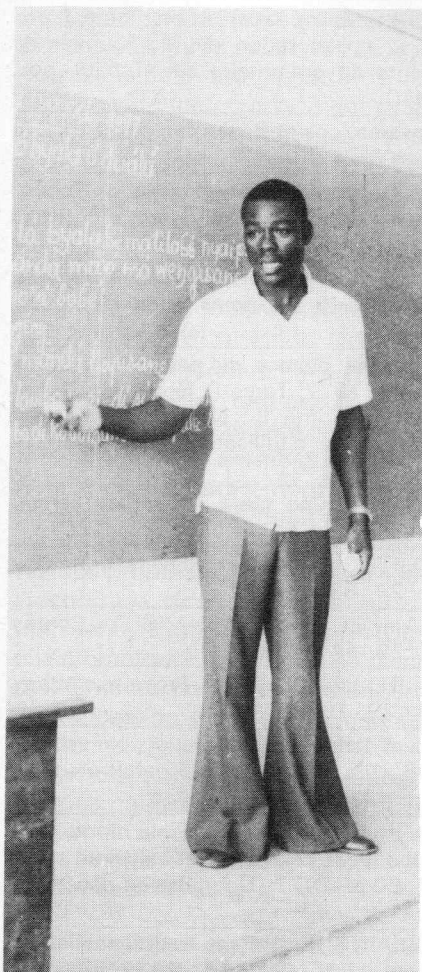


l'enseignement de

au collège Lib

La République Unie du Cameroun regroupe en son sein environ deux cents langues distinctes que les linguistes s'efforcent actuellement d'inventorier de façon précise dans le projet Alcam (Atlas Linguistique du Cameroun) mené par le Cereltra (Centre de Recherche sur les Langues et Traditions Orales). Ils doivent ensuite étudier les proximités réciproques des différentes langues et leurs influences mutuelles pour fournir au Gouvernement des éléments scientifiques en vue d'une politique culturelle incluant la promotion des langues nationales.



dans le passé

Le Cameroun a hérité du passé colonial les situations suivantes :

- Durant les premières décades de ce siècle, l'enseignement primaire dispensé au Sud Cameroun par des écoles confessionnelles catholiques ou protestantes prenait comme base les langues nationales majoritaires (duala, basaa, bulu, ewondo). L'initiation à la lecture, à l'écriture et aux premières opérations de l'esprit se faisait dans une langue nationale. Dans les missions protestantes même tout le cycle primaire était organisé dans la langue. Le français intervenait seulement progressivement.
- Vers 1945, l'administration coloniale décida de commencer l'enseignement du français dans les écoles officielles dès les premières années du primaire. Et peu à peu l'enseignement confessionnel se rangea à ce programme qui est toujours en usage.
- Après l'indépendance (1960), et depuis la réunification en 1961 des Cameroun anglophone et francophone, le Gouvernement de la République Unie du Cameroun s'efforce de développer chez les citoyens un bilinguisme français-anglais pour tout ce qui concerne la vie officielle de la nation. Ces dernières années même dans certains établissements, l'enseignement de l'anglais commence dès les dernières années du primaire.

la politique culturelle

Cependant le Chef de l'État a constamment rappelé à propos de la culture « son impact décisif dans l'affirmation de la personnalité nationale, car elle est pour ainsi dire la

carte d'identité d'une nation ». C'est pourquoi il convoqua en décembre 1974 le Conseil National des Affaires Culturelles. Celui-ci fit entre autres les recommandations suivantes :

Il préconise :

- l'adoption de la dénomination de **langues nationales** en ce qui concerne nos langues dites vernaculaires par rapport aux deux langues officielles ;
- l'étude de celles-là au sein de nos institutions de formation ainsi que celle de la littérature écrite y afférente.

Il invite le gouvernement à introduire dans les milieux scolaires et universitaires la culture traditionnelle.

les langues nationales dans la vie de la nation

A côté des recherches linguistiques telles que celles qui ont été déjà mentionnées plus haut et celles qui sont menées au sein du Département de Linguistique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé, ou celles que poursuit un organisme privé d'obédience confessionnelle, la Société Internationale de Linguistique, on peut mentionner l'effort fait par le ministère de l'Information pour utiliser à la radio un assez large éventail de langues nationales (neuf ont été retenues pour l'ensemble du pays) régulièrement diffusées dans les émissions de nouvelles locales ou de variétés. Et si l'on ajoute à cela le foisonnement depuis l'indépendance des chorales religieuses en langues nationales et le renouveau depuis quelques années des disques de musique profane en ces mêmes langues, on

langues nationales

mann de Douala

comprend l'importance que le peuple camerounais continue à attacher à ses langues pour l'expression de sa créativité et de ses sentiments les plus intimes même si pour les relations officielles il est de plus en plus familiarisé avec le français et l'anglais.

l'expérience du collège Libermann

Dans ce contexte, le Collège Libermann de Douala (établissement privé confessionnel d'enseignement secondaire) a voulu participer pour sa part dans le domaine de l'enseignement à l'effort de renouveau et de promotion culturelle engagé par le gouvernement depuis de nombreuses années.

En 1966, le P. Meinrad Hebga directeur de l'établissement décida d'introduire l'enseignement de quelques langues nationales dans les premières années du 1^{er} cycle.

● **Les motifs** qui ont décidé l'introduction de cet enseignement peuvent être résumés de la façon suivante :

- Besoin impérieux de donner une place à la culture africaine pour éviter un déracinement complet des jeunes du fait de leur formation actuelle dans la culture occidentale.
- Conviction que cette culture africaine est véhiculée d'abord par la langue maternelle.
- Donner aux élèves de cet établissement une plus grande fierté de leur patrimoine traditionnel et une plus grande estime mutuelle par une connaissance de leur héritage commun (1).

(1) Voir « L'enseignement des langues africaines au Collège Libermann » in « Les langues africaines facteur de développement », *Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines*, édité par le Collège Libermann, Douala 1974, p. 177 ss.

● L'enseignement des langues nationales est **organisé** de la façon suivante :

– L'enseignement est **obligatoire** et fait partie intégrante du programme de l'établissement au 1^{er} cycle.

– Les cours sont donnés **deux heures par semaine** dans les classes de 6^e et 5^e. Depuis quelques années, en 4^e et 3^e, l'introduction de nouvelles matières telles que la technologie a contraint le responsable des programmes à ramener à une heure par semaine les cours initialement prévus pour deux heures.

– **La langue étudiée** a d'abord été autant que possible la langue maternelle des élèves. Pour cela on a dû enseigner jusqu'à cinq langues différentes. Maintenant on tend à privilégier les langues régionales véhiculaires et l'on enseigne **deux langues**, le duala et le basaa.

● **Le programme** prévoit deux niveaux d'enseignement :

– Un niveau d'étude et d'approfondissement de la langue pour les locuteurs de l'une ou l'autre de ces deux langues retenues. L'élève est entraîné à une connaissance et une pratique exacte de l'écriture, de la lecture de sa langue ainsi que de la grammaire. Il commence à étudier systématiquement des documents de la tradition orale : contes, chants, devinettes. Il doit aussi enrichir son vocabulaire et s'entraîner à raconter correctement ce qu'il a vécu ou imaginé. La méthode suivie dans ces cours ressemble à celle que l'on utilise couramment pour le français au même niveau. On essaie même des exercices de traduction dans la langue, de fragments des textes étudiés au cours de français.

– Les autres élèves, non locuteurs de l'une de ces deux langues, apprennent celle des deux langues qu'ils désirent. Ils sont invités à la pratique et à la compréhension courante de cette langue. En outre

ils acquièrent une certaine habitude de la transcription moderne des langues nationales ainsi que de leur analyse grammaticale. La méthode suivie durant ces cours emprunte celle que l'on préconise actuellement pour l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Assimilation orale d'éléments de courte conversation à l'aide de soutiens pédagogiques divers (magnétophone, figurines, dessins au tableau). Dès le début, le cours est fait entièrement dans la langue. Primauté est accordée à l'oral sur l'écrit.

● **Les enseignants** sont recrutés sur place, c'est-à-dire parmi ceux qui enseignent déjà une autre discipline dans l'établissement ou dans un établissement voisin, primaire ou secondaire. Leur niveau de culture générale n'est souvent pas pris en considération au départ, mais beaucoup plus leur intérêt à cet enseignement et leur compétence pédagogique. Très peu arrivent avec quelques notions de linguistique générale. La plupart n'ont jamais étudié la langue qu'ils parlent et vont enseigner. Ils doivent donc être formés spécialement sur place.

A cet effet, on a organisé deux années de suite en 1973 et 1974 un important séminaire pour la formation de professeurs de langues nationales (2). Des enseignants de l'université sont venus y donner les rudiments de la linguistique moderne appliquée à quelques langues dont on projetait l'enseignement dans tel ou tel établissement. Pour diverses raisons, cet effort ne put être continué dans les années suivantes et l'on dut se contenter de courtes séances de travail avec tel ou tel professeur, pour préciser la méthode à suivre ou pour élaborer le programme.

(2) Voir plus haut : « Les langues africaines facteur de développement ».

● Qui plus est, en même temps que se formait une équipe de professeurs d'ailleurs plusieurs fois renouvelée, il fallait **produire les manuels** qui devaient soutenir leur enseignement. C'est ainsi que furent réalisés récemment (3) avec le concours de nos professeurs un livre d'initiation au duala : **Na ma-topo duálá**, un livre d'initiation à l'ewondo (à l'intention des collèges de la Province du Centre-Sud) : **M'akad nã**, un livre de textes basaa : **Basógól bá nkál lè...** Actuellement l'on prépare avec eux un recueil de contes duálá, et la reprise des livres d'initiation au duálá et au basaa.

les difficultés

La formation des enseignants souffre sans doute du manque d'une assistance technique et scientifique spécialement affectée au soutien et au contrôle de l'expérience. Il eût fallu pour l'obtenir des **moyens financiers** bien supérieurs à ceux dont l'établissement pouvait disposer et qui suffissent à grand-peine à couvrir la rémunération des heures d'enseignement.

Que dire alors de la préparation et de la production des manuels qui ne reçoivent que des aides financières sporadiques, rarement prévisibles, jamais suffisantes et qui rendent presque impossible la constitution d'une équipe de collaborateurs habitués et rôdés dans le travail ?

La Société Linguistique de l'Afrique de l'Ouest en 1973 et 1974, l'Unesco en 1975 apportèrent une aide financière appréciable bien que partielle pour la publication de quelques livres. Notre nouveau programme de publications attend depuis un an déjà que des organismes veuillent bien lui accorder leur aide. Il est fort difficile dans des conditions d'une telle insécurité financière de mener à bien un travail de recherche linguistique, littéraire ou pédagogique.

A toutes ces difficultés d'ordre technique, pédagogique ou financier s'ajoute encore celle qui vient du **contexte général** dans lequel cet

enseignement se situe. De l'avis de tous les linguistes, l'enseignement des langues nationales devrait intervenir dès le début du cycle primaire puisque l'une de ses principales justifications est d'assurer les fondations de tout l'édifice intellectuel que l'on désire élever dans la suite. Or, il n'intervient au Collège Libermann qu'au début du cycle secondaire après que six années d'enseignement aient habitué l'élève à détacher son attention du milieu qui l'entoure au quartier ou à la maison (4) et à le concentrer sur ce qui se dit à l'école et dans les livres.

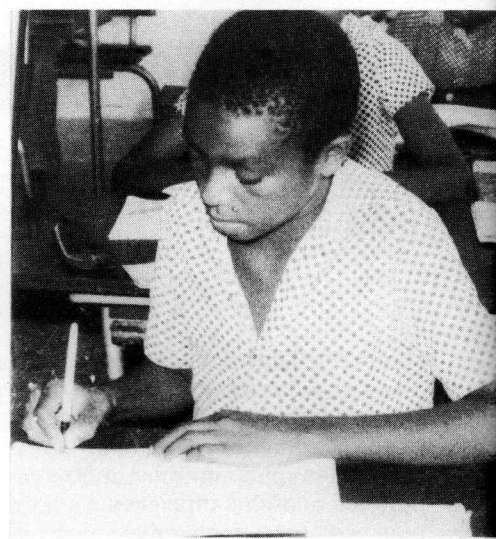
De plus, pour le moment, l'enseignement des langues nationales au Collège Libermann fait encore figure d'**expérience isolée** menée par un établissement privé à ses risques et périls, au sein d'un programme officiel qui jusque-là ne prévoit aucune place à l'enseignement des langues nationales, même au titre d'une matière à option. Il est vrai, l'un ou l'autre établissement privé a essayé de mener une expérience analogue mais cela ne suffit pas pour contrebalancer l'opinion assez répandue chez bon nombre d'élèves ou même de parents que c'est une perte de temps puisque cette matière n'est inscrite au programme d'aucun examen officiel.

les résultats

Comment **évaluer** les résultats d'une telle expérience ?

Dix années, cela semble beaucoup et d'aucuns voudraient nous entendre dire que la méthode est maintenant au point, que les élèves se passionnent pour cette étude et que les professeurs obtiennent des résultats convaincants ?

En fait, compte tenu des difficultés mentionnées plus haut et des insuffisances à tous les niveaux, il convient d'être plus modeste. Nous n'avons pas jugé possible en l'état



actuel de l'expérience d'en faire une évaluation précise et chiffrée. Les manques y paraîtraient trop criants.

Nous pouvons cependant, en nous basant sur quelques sondages, présenter avec une certaine garantie d'objectivité des résultats positifs à court, moyen et long terme.

● Une première constatation s'impose : **l'intérêt que suscite au début** chez les élèves de 6^e, les filles surtout, **l'apprentissage d'une autre langue** que leur langue maternelle. Cela vaut surtout du duálá, qui à l'heure actuelle, à cause de ses musiciens et de ses chanteurs-compositeurs jouit d'un assez grand prestige dans le monde des jeunes.

Une fille dit par exemple : « Je suis contente d'apprendre le duálá parce que je pourrai comprendre quand les filles duálá parlent mal de moi ».

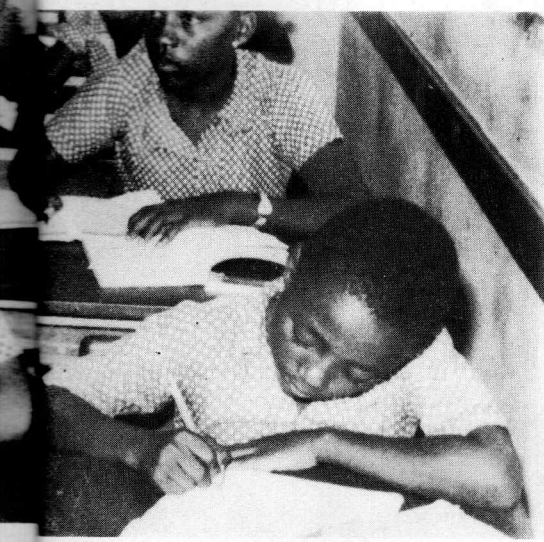
Un garçon dit : « Je veux apprendre le duálá parce que dans les manifestations, si tu invites à danser une fille duálá et que tu ne parles pas duálá, elle te refuse ».

La connaissance assez courante du duálá qui peut être atteinte après deux ans aide donc les jeunes locuteurs d'autres langues à se trouver à l'aise dans le milieu duálá qui tend actuellement à devenir majoritaire dans notre établissement. Ils peuvent mieux communiquer, se comprendre, se respecter et s'apprécier.

● A moyen terme, les cours de langues nationales surtout chez les locuteurs commencent à **libérer la spontanéité et la créativité**. Cela

(3) De 1968 à 1973 avaient déjà paru une dizaine de fascicules de valeur inégale pour soutenir l'enseignement du basaa, de l'ewondo, du bamiléké et du duálá.

(4) Des efforts importants, il est vrai, sont menés par le Gouvernement pour la ruralisation de l'enseignement primaire et l'adaptation à l'environnement mais aucun programme ne prévoit jusqu'ici d'utiliser les langues nationales comme instrument de communication avec le monde rural et le milieu de vie des enfants. Sans doute à cause des difficultés techniques considérables qu'il y aurait à la réalisation d'un tel projet.



peut se manifester de diverses façons :

- D'abord par une conscience plus claire des particularités du français par rapport à leur langue maternelle.
- L'étude scientifique de la phonétique et de la grammaire de leur langue leur permet de mieux comprendre certaines lois phonétiques ou les structures grammaticales du français, à condition que le professeur de français soit attentif à y faire référence (ce qui n'est évidemment pas toujours le cas).
- L'étude précise des textes permet d'appréhender plus directement le fait littéraire. Quand un professeur entreprend de traduire dans la langue maternelle quelques phrases d'un auteur français étudié durant le cours de français, les visages des élèves s'éclairent en découvrant soudain la valeur d'une expression imagée, d'une tournure originale. Et quand un autre analyse par exemple la structure rythmique d'une chanson duálà à la mode, ils prennent conscience brusquement de la valeur d'un rythme, d'une assonance ou d'une rime.
- L'étude systématique de quelques proverbes, transcrits au tableau avec précision, puis traduits en français avec rigueur, enfin commentés d'après la connaissance que l'on a des réalités du village permet d'acquérir un outil précieux pour l'expression de sa pensée. De fait après une année d'entraînement au niveau de la classe de 3^e, plusieurs élèves d'une classe arrivent assez heureusement non seu-

lement à émailler leurs rédactions françaises de proverbes locaux, mais même à créer de nouveaux proverbes sur le modèle des anciens à partir des réalités de leur vie quotidienne, scolaire ou familiale.

● Si maintenant nous interrogeons des élèves **au terme de leurs études secondaires** et leur demandons d'évaluer l'enseignement qu'ils ont reçu en leur langue plusieurs années auparavant, ils souligneront ceci :

D'abord l'enseignement de la langue maternelle permet **la connaissance et le respect des valeurs de la tribu** (contes, proverbes, traditions), que la vie en milieu urbain fait souvent ignorer et mépriser.

« Cet enseignement, dit l'un d'entre eux, m'a permis d'établir des relations avec tous ceux qui ne pouvaient s'exprimer qu'en « patois ». Lorsque je suis devant un « vieux », je ne me sens plus embarrassé. Je peux comprendre ce qu'il me dit. Et cette communication débouche sur le respect de ces « vieux » et de leur sagesse. Par là même cet enseignement des langues nationales me permet une intégration rapide dans toute communauté basaa (5) où je m'installe. Ce qui a pour résultat une cohésion plus forte dans les tâches qu'on entreprend. »

La connaissance des coutumes, des traditions et de l'histoire que permet cet enseignement donne également au jeune une **connaissance de lui-même, de son identité** qui est un précieux atout pour son développement personnel.

« En cette époque d'acculturation, reprend un autre, il n'y a pas beaucoup de jeunes qui peuvent se vanter de savoir lire et écrire couramment leur langue. Beaucoup n'arrivent même plus à s'exprimer entièrement dans leur langue sans faire appel au français ou à l'anglais. L'avantage que j'ai sur eux vient de la facilité que j'ai à m'exprimer en ma langue, à comprendre les proverbes... Je peux maintenant me vanter de n'être plus étranger à moi-même, puisque je connais l'histoire de mon peuple, mon identité. J'arriverai donc plus facilement à comprendre les autres, à m'ouvrir à eux. »

(5) La langue-maternelle de cet étudiant est le basaa.

La conclusion de ce témoignage est remarquable. Cet élève a senti que la connaissance de son « identité culturelle » est la condition **d'une plus grande ouverture** aux autres et d'une meilleure compréhension de leur culture.

Contrairement à ce que beaucoup prétendent, la connaissance précise de sa propre langue et des traditions de sa tribu, bien loin de renforcer le tribalisme (qui le plus souvent s'accompagne d'une grande méconnaissance de sa tribu) contribue à créer un climat de respect et de compréhension mutuelle entre les langues et les races et par le fait même dispose efficacement à travailler pour l'édification d'une nation unie et forte.

perspectives d'avenir

Dans le discours inaugural du Conseil National des Affaires Culturelles (6), le Chef de l'État a donné une direction précise à la réflexion des membres de ce Conseil : « Le Conseil National des Affaires Culturelles doit considérer les modes de vie de notre peuple, examiner comment il faut revaloriser à partir même de l'éducation de nos enfants, nos contes, nos légendes, nos jeux, nos langues... ».

L'orientation est claire. L'expérience menée depuis onze ans par le Collège Libermann en matière d'enseignement des langues nationales n'a pas d'autre ambition que d'apporter sa modeste contribution à la revalorisation de la culture nationale. Et notre souhait se situe dans la même ligne : Que les recherches entreprises par des instances officielles ou par des chercheurs isolés, dans le domaine de la linguistique, de l'oralité ou de la pédagogie puissent bientôt trouver leur application dans l'enseignement. Elles satisferont ainsi la soif grandissante des jeunes de développer leur personnalité à partir de leur culture et de présenter aux autres peuples les valeurs originales d'une civilisation édifiée par eux.

François de Gastines.

(6) Voir plus haut, p. 18.